

# Dominique Maingueneau et l'analyse du discours

**Doç. Dr. V. Doğan Günay**  
*Dokuz Eylül Üniversitesi*  
*Buca Eğitim Fakültesi*  
*Fransız Dili Eğitimi*

## **Abstract**

In this particular study, after a short history of it was given, the present condition of discourse analysis was dealt with. In this context, after the studies Dominique Maingueneau did in the field of discourse analysis were expressed, the changes which came about in his studies were displayed.

It is possible to talk about different approaches or schools of thoughts related to discourse analysis within the period of time from 1960 up to present. Despite the fact that different approaches to discourse analysis were developed in the past, it is possible, today, to mention a large (cover) form of discourse analysis which includes the studies previously carried out related to it.

**Key word:** discourse analysis, utterance theory, Dominique Maingueneau, pragmatics

**Mots Clés :** analyse du discours, théorie de l'énonciation, Dominique Maingueneau, pragmatique

## **0. Préambule**

Dans cette communication nous voulons vous parler de l'analyse du discours avec son évolution et des types d'analyses. Nous voulons montrer aussi les différences entre les types d'analyses et dernièrement nous voulons parler des nouveautés apportées à ce domaine par Monsieur Maingueneau.

Pour la définition de ce terme, ce sera mieux de commencer par le nom de Saussure. Lui, il a fait une distinction entre la langue et la parole. Cette distinction se basait sur l'hypothèse d'une communication idéale. Il a fait une étude de langue hors contexte et son étude ne concernait pas directement la communication réelle. La parole, définie par lui comme l'utilisation individuelle de la langue, exprimait un acte idéal réalisé par l'individu. Cela veut dire que dans la théorie de Saussure, il n'était pas question de l'analyse d'un message

produit dans des situations réelles. De nos jours, on complète la dichotomie de Saussure par le discours. Autrement dit, le discours fait figure de troisième terme absent, de tiers exclu. En ce qui concerne ce que c'est le discours, on peut trouver des définitions différentes. Il est possible néanmoins de parler d'une définition valable et acceptable par tous. Ce qui est commun est que le discours est l'usage réel du langage. Un locuteur réel emploie la langue dans des situations réelles. Cette définition dépasse le cadre de la phrase ou la parole de Saussure. Cela nous montre que l'un des domaines privilégiés d'application des modèles pragmatiques est le discours.

Si le discours exprime l'énoncé en situation, l'analyse du discours aura pour ambition d'étudier toute production verbale et d'analyser tous les énoncés en situation. Un tel type d'analyse sera sans doute opposé à l'étude de la langue hors contexte. En partant d'une telle définition pour le discours, nous pourrions dire que tous les énoncés en situation ou toutes les productions verbales sont discours et ils peuvent être étudiés suivant l'optique d'une démarche définie. Pour analyser une structure transphrastique, la linguistique ne sera pas suffisante. L'analyse du discours détermine donc l'ensemble de catégories ou d'unités discursives, relevant non pas de la syntaxe des langues naturelles (catégories lexicales, catégories syntagmatiques) mais d'une syntaxe du discours (par exemple les unités acte, intervention, échange.)

### **1. L'Histoire brève de l'analyse du discours**

Pour l'histoire de cette discipline ou l'évolution de l'analyse du discours il est possible de citer beaucoup de noms, de tendances ou de groupes. Dès 1909 Charles Bally expose les principes d'une linguistique de la parole. Par la suite, l'école des formalistes russes parle des énoncés en situation réelle. En 1928 Vladimir Propp fait les recherches sur les structures narratives de la littérature orale et écrite. Il s'intéresse aux textes et non pas aux unités linguistiques intérieures ou égales à la phrase. Cela veut dire qu'il étudie des structures transphrastiques. Comme le dit Maingueneau, « l'école des formalistes russes prépare la prise en considération par la linguistique de ce qu'on appelle le discours » (1979 : 7). Aux Etats-Unis, nous voyons un autre linguiste qui étudie les structures linguistiques dépassant la frontière de la phrase. En 1952 le terme de « discours » est employé pour la première fois par de Z. S. Harris. « Il est le premier linguiste à entendre directement les procédures utilisées pour l'analyse des unités de la langue à des énoncés dépassant le cadre de la phrase » (Maingueneau, 1979 : 7). Après lui cette approche a été utilisée assez longtemps.

En partant des corpus différents, l'analyse du discours a été réalisée par des chercheurs. Par exemples les structures transphrastiques ont été étudiées par R. Jakobson, E. Benveniste, L. Bloomfield, G. Guillaume, M. Foucault, M. Pêcheux, M. Bakhtine, P. Grice, O. Ducrot, G. Brown, G. Yule etc. A partir de ces chercheurs nous pouvons parler des analystes du discours plutôt sociologues, d'autres plutôt linguistes, d'autres plutôt psychologues ou sémioticiens. Ces différentes approches nous montrent que l'analyse du discours est située aux carrefours des sciences humaines.

Dans les années 50 on voit des actions plus décisives sur la constitution de l'analyse du discours. Mais dans les recherches faites à ce temps-là, le terme de discours ne concerne pas une seule discipline. C'est un objet que partage l'ensemble des disciplines qui s'intéressent à lui. Par exemple l'analyse conversationnelle de Garfinkel, l'ethnographie de la communication de J. Gumperz et D. Hymes, la sociolinguistique interactionnelle (W. Labov), l'analyse textuelle (R. de Beaugrand, T.A. van Dijk, J. Kristeva, G. Genette, U. Eco, M.A.K. Halliday, J.-M. Adam, A.-J. Greimas, etc.), la rhétorique argumentative, le courant pragmatique (J. L. Austin et J. R. Searle), la théorie de l'énonciation (E. Benveniste, R. Jakobson), l'analyse de contenu, la théorie de l'idéologique (ou bien l'archéologie du savoir) de Foucault, le dialogisme de Bakhtine s'intéressent aux structures transphrastiques.

A vrai dire, dans chaque approche il s'agit de la méthode d'une analyse un peu différente. D'où vient cet inconvénient ou cette ambiguïté ? Chaque groupe ou chaque chercheur étudie tel ou tel type de discours et il définit l'objet de l'analyse en partant de son corpus. Ce type d'approche se base sur la finalité du discours. Pour l'analyse, la finalité du discours ne sera pas une démarche cohérente. Par exemple, dans l'analyse de l'école américaine pour laquelle le discours est pratiquement synonyme d'interaction orale, l'analyse du discours serait l'analyse conversationnelle. Ce type d'analyse s'intéresse principalement au discours oral. Elle étudie le travail de coopération langagier dans la conversation dont les règles peuvent varier à l'intérieur d'une même langue. Cette définition repose sur le présupposé que le langage se réduit à l'interaction orale. Au lieu d'une définition par la finalité de la recherche, on attend qu'une discipline se définisse par son point de vue sur l'objet étudié. La principale divergence entre analyse du discours et analyse conversationnelle est méthodologique. Les analyses du discours utilisent une méthodologie classique en linguistique de la phrase et consistent en des tentatives intéressantes. Elle applique les principes de l'analyse linguistique à des unités plus grandes que la phrase.

La sociolinguistique s'intéresse à la variété linguistique d'une société. Cette discipline étudie le changement discursif dans une communauté linguistique. En utilisant l'analyse de contenu, la sociologie aussi vise à analyser le discours pour son propre point de vue. L'analyse de contenu et l'analyse du discours obéissent donc à des visées différentes. Pour l'analyse de contenu, le discours est avant tout une source d'information. En partant d'un texte particulier, les sociologues veulent tirer des informations. Pour l'analyse du discours, il s'agit de comprendre le fonctionnement d'un discours, son institution discursive.

A partir des années 60, nous voyons des approches différentes. L'ethnographie de la communication, développée par E. Goffman, J. Gumperz et D. Hymes, s'est attachée d'abord à décrire des situations concrètes. L'objectif de l'ethnographie de la communication est de préciser l'utilisation du langage dans la vie sociale et de dégager l'ensemble des normes qui sous-tendent le fonctionnement des interactions dans une société donnée. Elle est devenue la base d'une discipline de recherche de type ethnométhodologique qui pratique l'analyse conversationnelle. Cette approche américaine qui est influencée par l'anthropologie « se caractérise par ses fondements anthropologiques qui lui ont fixé un domaine de recherches vastes » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 233). La tradition interactionniste a développé un ensemble de réflexions sur les rites d'interaction, dont la manifestation la plus importante est l'interaction conversationnelle. Ces linguistes américains font des études comparatives des comportements communicatifs dans diverses sociétés.

Garfinkel et certains chercheurs (tels que Sacks, Schegloff) essaient de former un type d'analyse conversationnelle d'inspiration ethnométhodologistes. Le courant dit ethnométhodologique s'est intéressé aux ethnométhodes utilisées par les sujets pour accomplir des tâches (prendre une décision pour un jury par exemple). Cette méthode a pour origine la sociologie interactionniste et dans les recherches, elle se base sur l'interaction orale (Moeschler et Reboul, 1994 : 471). On essaie d'analyser la conversation naturelle. Dans cette étude le discours sera appauvri et un tel type d'étude sera peu fécond.

La théorie de l'énonciation proposée pour la première fois par Benveniste s'est poursuivie avec le courant des études sur les « actes de langage », puis avec les interactions verbales. Dans la ligne de H.P. Grice, on peut parler d'un certain courant d'étude pragmatique de discours. L'étude de Grice se fonde sur les principes de coopération et les maximes conversationnelles. « A cette approche les sujets parlants construisent des inférences, en s'appuyant sur le contexte et sur le présupposé que les maximes conversationnelles sont partagées par les deux partenaires » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 456). Le

locuteur a l'intention de produire un certain effet sur son interlocuteur et il doit lui faire reconnaître cette intention.

L'énonciation linguistique est un des courants pragmatiques. On voit quelques différences entre les deux courants. La pragmatique est fondée sur la philosophie du langage alors que l'énonciation, sur les théories de la linguistique. Dans les recherches de ces deux courants, il s'agit de passer de l'analyse linguistique à l'usage de la langue. On s'intéresse aux phénomènes de référence, aux embrayeurs, à l'anaphore ou à la modalisation. Par la théorie de l'énonciation, depuis Benveniste nous comprenons la « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste, 1983 : 80). Aujourd'hui dans l'analyse du discours, la phase de l'énonciation est devenue obligatoire, du moins parmi les chercheurs francophones cette théorie tient une place importante. Dans chaque type de discours il y a une situation d'énonciation et pour son analyse il faut la considérer.

Quant à l'analyse textuelle, elle est tout près de l'analyse du discours. Dans tous les deux domaines on prend en considération les structures transphrastiques et on tient compte un certain nombre de phénomènes linguistiques du type : cohérence, cohésion, co-référence, certains enchaînements transphrastiques, relations entre subordination et coordination, de nombreux aspects des relations de temps, relations thèmes/rhèmes, règles d'enchaînement, principes de composition, embrayage et anaphore, discours rapporté etc. De nos jours la formulation de principes ou de règles de concaténation pour les catégories contextuelles sont étudiées à la fois par la linguistique textuelle et par l'analyse du discours. Les énoncés du discours et du texte ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme texte. La différence entre eux est définie par Gravitz de la manière suivante : « Le texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquels il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours » (*Cité par Sarfati, 1997 : 7*). Jean-Michel Adam fait une distinction en partant de la condition de production. Ainsi le discours est un texte qui tient compte de la condition de production, le texte est un discours sans tenir compte de la condition de production (Adam, 1999 : 39). En d'autres termes, un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout par un acte de discours accompli dans une situation. Le texte, en revanche, est un objet abstrait résultant de la soustraction du contexte opérée sur l'objet concret (discours). Maingueneau fait une distinction dépendant de la situation d'énonciation : « En parlant de discours, on articule l'énoncé sur une situation d'énonciation singulière ; en

parlant de texte, on met l'accent sur ce qui lui donne son unité, qui en fait une totalité et non une simple suite de phrases » (*Cité par Adam, 1999 : 40*). De nos jours la distinction entre texte et discours se base sur l'axe abstrait et concret. Il est possible d'accepter le discours comme un texte en situation qui est produit dans une situation déterminée (participants, institutions, lieu, temps). On peut accepter le texte comme un objet concret, matériel, et empirique (Maingueneau, 1996 : 82). Par exemple la chaîne parlée ou écrite qui forme une unité communicationnelle (dont s'occupe l'analyse textuelle) montre son côté concret. De l'autre côté, il est possible d'accepter le texte comme un objet abstrait en considérant sa structure ou bien son « type ». La linguistique textuelle s'occupe du texte considéré comme un objet abstrait. La linguistique textuelle incite à approfondir des notions comme celles par exemple de sujet de l'énonciation, de polyphonie, de dialogisme, du type, d'espace interactif, etc.

Avant de passer aux tendances françaises, il faut parler en quelques mots du modèle fonctionnel hiérarchique de l'école de Genève (J. Moeschler, E. Roulet, A. Reboul). Le modèle hiérarchique et fonctionnel genevois d'analyse de la conversation peut être considéré comme un exemple prototypique de modèle du type analyse du discours. Il est basé sur l'hypothèse que la conversation est organisée à partir d'un ensemble hiérarchisé d'unités de rang et de relations ou fonctions entre ces unités<sup>1</sup>.

### 3. Les tendances françaises et Maingueneau

Dernièrement on peut parler de l'école française d'analyse du discours. Pour cette tendance il faut parler de deux étapes. Aux environs des années 60, nous voyons deux chercheurs français qui étudient le discours de leur propre point de vue. Michel Pêcheux qui construit la relation entre l'idéologie et la linguistique fait une étude du discours politique. Sa méthode associe la linguistique structurale et la théorie de l'idéologie, inspirée de Marx, d'Althusser et de la psychanalyse de Lacan. Quant à Michel Foucault, il déporte l'histoire des idées vers l'étude des dispositifs énonciatifs. Dans l'étude de Foucault et de Pêcheux, la pratique des textes est dominée par le point de vue philologique. Cela peut être en histoire, en ethnologie, en philosophie ou en littérature. Pour préciser l'analyse faite par Foucault, Maingueneau précise qu'« il s'agissait de restituer les textes au vécu qui était censé les avoir produits » (Maingueneau, 1979 : 9). L'école française des années 60 est influencée à la fois par la psychanalyse et le marxisme. On pensait que les gens

<sup>1</sup> SANTACROCE, M. Michel « Analyse du discours et Analyse conversationnelle » <http://perso.wanadoo.fr/michel.santacroce/html/telechar.html#E1> (dernier visite : le 24 mars 2003)

parlent mais ne savent pas ce qu'ils disent. Pour eux, l'idéologie et l'inconscient habitent incognito le langage et qu'il faut les débusquer. C'était un discours critique.

La deuxième partie des tendances françaises est importante parce que nous voyons un linguiste français qui est avec nous en ce moment. Dans les années 80-90, Monsieur Maingueneau essaie de former un type d'analyse du discours. Au commencement, cette théorie se développe sur l'énonciation en général. On peut dire qu'il était fermé aux autres types d'analyse. Mais de nos jours on voit des changements qui donnent quelques indices pour l'avenir de la méthode d'analyse. Avec Patrick Charaudeau, il a préparé un dictionnaire sur l'analyse du discours et il y a décrit les frontières de cette nouvelle approche en cinq étapes (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 202). Selon lui, on peut caractériser cette analyse par :

1. Un intérêt pour des corpus relativement contraints (ce sera le contraire des études sur la conversation)
2. Le souci de ne pas s'intéresser seulement à la fonction discursive des unités, mais à leurs propriétés en tant qu'unités de la langue.
3. Leur relation privilégiée avec la théorie de l'énonciation linguistique.
4. L'importance qu'elle accorde à l'interdiscours
5. Leur réflexion sur le mode d'inscription du sujet dans son discours.

Ce type d'analyse est employé depuis 1990. De nos jours, les tendances françaises se dirigent vers la composition des recherches antérieures. Elles reforment un type d'analyse du discours valable pour tous. Pour nous, ces cinq étapes contiennent à peu près tous les aspects de l'analyse du discours. On essaie de former une démarche cohérente pour l'analyse du discours et ils précisent à peu près les visées de différents modèles dans ce domaine. Aujourd'hui il ne s'agira plus ni école ou ni une tendance, au contraire, il s'agira d'une analyse du discours organisée et développée par tous les chercheurs.

La fonction discursive des unités linguistiques pour l'analyse est importante parce que l'analyse du discours est l'étude de trouver la réponse d'une question telle que « pourquoi un tel type de langage est utilisé dans ce discours ? ». L'analyse du discours ne peut pas vivre sans s'appuyer sur la linguistique, la rhétorique argumentative et la théorie de l'énonciation.

Pour l'analyse du discours, la théorie de l'énonciation est nécessaire. Par exemple Maingueneau donne un exemple assez intéressant pour la définition de l'analyse du discours. Cette analyse n'a pour objet « ni l'organisation textuelle en elle-même, ni la structuration de communication, mais doit penser le dispositif d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lien social déterminés » (Maingueneau, 1997 : 13). Cela veut dire que l'analyse du discours est l'analyse de l'articulation de texte et du lieu social dans lequel il est produit. On peut ajouter à cette définition le sujet de l'énonciation et le temps. Ainsi arrivons-nous à la situation d'énonciation. Un texte est produit dans une situation d'énonciation. Pour l'analyse du discours, Maingueneau insiste sur l'espace social et le texte. Dans l'analyse du texte, c'est la linguistique textuelle qui est nécessaire, mais le lieu social relève de disciplines comme la sociologie ou l'ethnologie. S'il s'agit de l'analyse du discours, la connaissance de la situation d'énonciation est suffisante et cette analyse se situe à leur charnière.

De nos jours, on accepte que l'analyse du discours n'est pas une discipline homogène. Nous ne pouvons plus parler des tendances françaises, mais nous pouvons parler d'une mosaïque dans ce domaine. On peut prétendre que l'analyse du discours actuel est le résultat des entreprises des années 60 : d'une part l'ethnographie de la communication, la pragmatique, la linguistique textuelle, d'autre part l'école française d'analyse du discours. Ces disciplines citées ci-dessus ont apporté beaucoup de choses à l'analyse du discours actuel. Pour montrer l'hétérogénéité de la nouvelle approche ou bien l'évolution dans l'analyse du discours, nous voulons vous donner les tables de matières des deux livres publiés par Maingueneau.

Dans **L'Énonciation en Linguistique Française**, publié en 1994, on prend le sujet en trois parties. On étudie les situations d'énonciation. Personne, temps espace et dernièrement le discours rapporté. On étudie le discours dans la frontière de la théorie de l'énonciation. Mais dans un autre livre plus récent, nous voyons le changement. Le livre intitulé **Analyser Les Textes de Communication** est publié en 1998. Dans le deuxième livre, nous voyons que Maingueneau utilise les documents des différents chercheurs. Il utilise encore la théorie de l'énonciation mais il s'adresse aussi aux recherches faites par P. Brown, P. Grice, S. Levinson, O. Ducrot ou M. Foucault. Aujourd'hui, l'analyse du discours est la somme de toutes les pratiques intéressantes du moment. En partant de cette idée, il utilise les recherches des autres.

Dans le livre de Maingueneau, publié récemment, nous voyons les modèles d'analyse de différents types de textes. Lui, il analyse le journal télévisé, le slogan ou la publicité. On comprend pourquoi Maingueneau a choisi ces types de discours. Ces types de discours occupent une place importante dans

notre vie et un espace dans un champ plus vaste qui comprend les conversations qui ne sont pas soumises à des modèles fixes et contraignants et les genres d'auteurs qui relèvent de décisions individuelles. Ce type de discours se déroule selon des modèles sans auteurs mais qui se sont stabilisés et qui obéissent à des contraintes fortes même s'ils peuvent légèrement évoluer.

#### 4. Conclusion

Dans chaque analyse du discours, on essaie de connaître le sujet parlant à l'aide de son discours. L'hypothèse de l'analyse du discours est que le sujet parlant est capable de porter des jugements sur la formation séquentielle des discours. Pour faire une analyse concernant tel ou tel type de discours, il faut nous adresser aux différents types de recherches. Nous pouvons dire que le discours invite à l'approche pluridisciplinaire voire transdisciplinaire. Il ne peut pas être l'objet d'une approche purement linguistique mais doit faire l'objet d'une approche pluridisciplinaire (histoire, sociologie, sociolinguistique, psycholinguistique, psychanalyse, etc.)

Quand les chercheurs édictent les règles de la bonne communication, ils arrivent aux énoncés effectifs dans des situations effectives. Il y a différents types de discours en situation réelle et on peut définir ce type d'analyse en partant des discours différents. Mais pour nous, l'analyse du discours ne doit pas désigner un seul type de discours. Nous venons de dire que certains disciplines se définissent par leur corpus. Au lieu de faire une analyse partant du type de discours, il faut développer une méthode tenant compte à la fois la production du discours, des propriétés de la langue utilisée, du contenu du discours et de l'interaction entre les interlocuteurs. Puisqu'un discours est une structure transphrastique, orientée, active et interactive, tous les corpus sont acceptables et ils peuvent être analysés suivant l'optique de cette démarche. L'analyse ne se réduit ni à l'un ni à l'autre.

#### Bibliographie

- Adam, Jean-Michel ; *Linguistique Textuelle*, Paris: Nathan-Université, 1999.
- Benveniste, Emile ; *Problèmes de Linguistique Générale*. Vol. 2, Paris : Gallimard, 1983.
- Charaudeau, Patrick, Maingueneau, Dominique (dir-) ; *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, Paris : Editions du Seuil, 2002.

- Maingueneau, Dominique ; *Initiation aux Méthodes de l'Analyse du Discours*. Paris: Hachette-Université, 1979.
- Maingueneau, Dominique ; *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris : Dunod, 1993.
- Maingueneau, Dominique ; *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris : Seuil, 1996.
- Maingueneau, Dominique ; *L'Analyse du Discours*. Paris: Hachette-Université, 1997.
- Maingueneau, Dominique ; *Enonciation En Linguistique Française*, Paris : Hachette-Supérieur, 1999.
- Moeschler, Jacques ; Anne Reboul ; *Dictionnaire Encyclopédique de Pragmatique*, Paris : Seuil, 1994.
- Reboul, Anne ; Jacques Moeschler ; *Pragmatique du Discours*, Paris : Armand Colin, 1998.
- Sarfati, Georges-Elia ; *Eléments d'Analyse du Discours*, Paris : Nathan-Université, 1997.